

PRIX DES ANNONCES :
Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction :
37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur

Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

Visite de S. E. M. le Gouverneur Général, Freiherr von Falkenhausen, à Namur

Visite de S. E. M. le Gouverneur Général, Freiherr von Falkenhausen, à Namur

A NAMUR

Son Excellence, Monsieur le Gouverneur Général, colonel-général baron von Falkenhausen, a visité, hier vendredi, une partie de la province de Namur.

Son Excellence a reçu les directeurs des ministères wallons dans les bureaux de M. le Verwaltungschef et leur a adressé les paroles suivantes :

Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir vous saluer ici en votre qualité de fonctionnaires dirigeants des ministères wallons, organisés depuis plus d'un an déjà.

Nombreux et sérieux, à la fois, furent les obstacles qui s'opposèrent tout d'abord à la création de ces ministères rendus nécessaires par la séparation administrative.

Grâce à votre collaboration, inspirée par la conviction que l'idée de séparation était juste et rationnelle, ces obstacles ont été surmontés et une administration autonome a été créée en Wallonie. Par là, vous avez acquis des droits à ma sincère gratitude et à celle de votre pays.

Les Opérations à l'Ouest

Paris, 9 août. — Le bombardement de la région de Paris continue.

Berlin, 9 août. — On mande de Genève au « Berliner Lokal Anzeiger » que M. Poincaré a traversé en voiture les rues de Paris où l'action du bombardement a été la plus violente.

D'après le « Petit Parisien », le nombre des victimes a été particulièrement élevé lundi.

Paris, 9 août. — Du critique militaire de l'« Humanité » :

« L'ennemi ne met aucun orgueil dans la conduite de ses opérations. Il entend ne pas sacrifier ses troupes et les emploie avec la plus grande prudence, de manière à pouvoir en disposer au point où il le juge utile. Le haut commandement français n'a pas toujours suivi ce système; il a notamment agi tout autrement en 1914-1915 sur l'Yser et près de Bouvignies, et en 1917, sur l'Ailette ».

Londres, 8 août. — Du « Daily Mail » : « Il convient de reconnaître que les Allemands qui ont occupé Château-Thierry se sont très bien conduits. La ville est restée intacte entre les mains des Alliés. »

Milan, 7 août. — De M. Barzini dans le « Corriere della Sera » : « Dès le début de leur retraite, les Allemands ont envisagé un nouveau recul, en vue de rallier leur front et d'épargner ainsi une douzaine de divisions. »

« Ils veulent retirer leurs troupes sur des positions plus faciles à défendre et sur lesquels la pression de l'adversaire ne peut pas s'exercer aussi aisément. Les Allemands cherchent ainsi à économiser leurs troupes et à gagner en outre du temps. »

« L'Entente doit absolument s'attendre à ce que les Allemands tentent tout pour entreprendre une nouvelle attaque sur un point quelconque du front. »

La Guerre sur Mer

Copenhague, 9 août. — D'après une communication télégraphique du consul danois à Alexandrie, le navire à moteur dans « Columbia » (5.570 tonnes) a été coulé le 1er août près de Port-Saïd.

Le capitaine et les hommes ont été débarqués à Port-Saïd.

Le troisième machiniste a probablement péri.

Copenhague, 9 août. — La légation de Norvège à Londres annonce que le vapeur norvégien « Aia » a touché une mine le 2 août et qu'il a été remorqué à la côte d'Irlande.

Amsterdam, 8 août. — Le vapeur « Poseidon », un des navires saisis par l'Entente et appartenant à la Société Royale Néerlandaise de navigation à vapeur, a coulé près de Virginie à la suite d'une collision.

Le « Poseidon » jaugeait 1908 tonnes.

Si l'Entente maintient ses dernières propositions, l'armement du navire toucherait une indemnité de 21 millions de florins.

La Haye, 8 août. — Les amateurs de Rotterdam et d'Amsterdam se sont réunis d'urgence, à La Haye, pour discuter les nouvelles propositions des États-Unis et de l'Angleterre, en ce qui concerne les indemnités dues pour les navires qu'ils ont perdus.

L'assemblée a nommé une commission, dont fait partie entre autres M. Ruys, directeur du « Rotterdamse Lloyd », qui se rendra à Londres pour soutenir les intérêts de la flotte commerciale hollandaise.

Amsterdam, 8 août. — Le Conseil-tribunal pour la navigation a émis son opinion au sujet de la destruction du navire-hôpital « Koningin Regentes ».

Le Conseil estime que la perte du navire doit être attribuée à l'explosion d'une torpille.

Il n'a pas été possible de déterminer la nationalité du sous-marin qui a torpillé le « Koningin Regentes », aucun débris de la torpille n'ayant pu être découvert.

EN RUSSIE.

Moscou, 8 août. — Le gouvernement des Soviets a lancé un appel aux populations des puissances de l'Entente.

Il y expose les conséquences, au point de vue impérialiste et contre-révolutionnaire, de la marche en avant des Alliés dans la Russie septentrionale et demande à la classe ouvrière de protester contre ces opérations.

Paris, 8 août. — D'après une nouvelle de la « Pravda », télégraphiée ici, Lénine s'est déclaré prêt, après une séance orageuse du Soviet, à envoyer un ultimatum au Japon, à raison de son intervention en Sibirie orientale.

L'ultimatum sera probablement remis sous peu au consul japonais à Moscou.

Stockholm, 8 août. — Le « Stockholms Dagblad » apprend de Pétersbourg que M. Trotzki a fait publier un appel au peuple dans lequel il est dit que le gouvernement des Soviets s'écroulera si l'on ne parvient pas à anéantir la puissance des Tchéques-Slovaques.

Le même journal écrit qu'on semble craindre des émeutes à Pétersbourg.

En dépit des attaques qui ne vous sont et ne vous seront pas épargnées, conservez bien intacte la conviction réconfortante que l'œuvre qui a été commencée et sera continuée avec votre concours, est destinée à assurer le bien-être et la prospérité de votre pays; et que celles qui soient les insinuations inspirées par la crainte, dont on essaiera d'ébranler votre confiance, soyez persuadés que le Gouvernement allemand n'abandonnera pas votre œuvre.

Je forme des vœux sincères pour l'heureux développement du pays wallon, tant à l'époque présente qu'à celle qui suivra le retour de la paix.

En suite, Son Excellence a visité les différents ministères et s'est fait montrer les reproductions des monuments d'art wallon qui sont exposées dans un des locaux affectés à l'administration de M. le Verwaltungschef.

Son Excellence a également rendu visite à la colonie scolaire d'enfants allemands à Marche-les-Dames et à l'institut pour militaires convalescents établi à Gembloux.

Les patrouilles ont été doublées et tous les établissements publics doivent fermer à 11 heures.

Berlin, 8 août. — M. Helfferich, ministre d'Etat, arrivera aujourd'hui de Moscou à Berlin.

Après avoir délibéré avec le gouvernement, M. Helfferich passera plusieurs jours au grand quartier général; il y exposera ses observations et développera ses propositions au sujet de la situation en Russie.

Son retour à Moscou dépendra du résultat des discussions.

Moscou, 9 août. — Les cercles politiques bien informés rapprochent le voyage de M. Helfferich à Berlin des événements qui se déroulent en ce moment sur la côte de Mourmane et dans la région de Vladivostok; ils attachent au déplacement du ministre d'Etat une importance extraordinaire quant au développement ultérieur des relations entre l'Allemagne et la Russie.

Avant de quitter Moscou, M. Helfferich a discuté à fond avec les chefs du gouvernement maximaliste et fera rapport à Berlin sur la situation. Durant l'absence de M. Helfferich, les affaires de la légation allemande à Moscou seront dirigées par M. Riezler, conseiller de légation, qui a fait l'interim du jour où le comte von Mirbach est mort jusqu'à la nomination de M. Helfferich.

Bâle, 9 août. — On mande de Moscou aux journaux suisses qu'un complot dirigé contre MM. Lénine et Trotski a été découvert à Moscou.

En conséquence, les mesures de police ont été rendues plus sévères dans la ville.

M. Lénine se montre rarement en public et n'apparaît dans les rues que sous la garde d'une escorte armée.

Berne, 8 août. — On mande de Moscou qu'on dit dans les milieux politiques russes que l'ex-sarinarie a été mise en sûreté par ordre de l'autorité.

Le gouvernement aurait l'intention de la traduire devant la justice du chef de ses rapports avec Rasputine.

Londres, 8 août. — Le « Times » apprend de Santander que le roi Alphonse XIII poursuit ses démarches en faveur de la famille de l'ex-sar.

Il aurait reçu des télégrammes d'après lesquels le grand-duc Constantinovitch, qui est âgé de 15 ans seulement, se trouverait dans une prison à Saint-Petersbourg, malade et sans soins médicaux.

Il semble que le gouvernement russe veut subordonner toute concession vis-à-vis de l'Espagne en ce qui concerne la famille de l'ex-sar, à la reconnaissance officielle du gouvernement bolcheviste par ce pays.

Paris, 7 août. — Le « Petit Parisien » croit savoir que prochainement sera lancée la nouvelle de la proclamation d'un nouveau gouvernement russe à Arkhangel.

Londres, 8 août. — Du colonel Repington dans le « Morning Post » au sujet de l'expédition anglaise à la côte de Mourmane :

« En tout cas, il est hasardeux de pénétrer en Russie à un endroit où l'on doit craindre de rencontrer la résistance commune des troupes allemandes et de l'armée finlandaise et des Suédois. »

Le fait que l'on ne met en ligne que peu de troupes anglaises n'est qu'une mince consolation, car c'est précisément en agissant de cette manière-là que nous avons subi jusqu'à présent les plus fortes défaites.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Berlin, 9 août (Officiel) :

Dans la région barrière de la Méditerranée, nos sous-marins ont coulé malgré qu'ils étaient fortement accompagnés 6 vapeurs.

En tout 22.000 Br. R. T., parmi lesquels se trouvait le vapeur français transportant des troupes « Jomah » 3746 Br. R. T., sur lequel se trouvaient d'après les dires d'un prisonnier, 21 passagers et 800 soldats. Le vapeur sombra en 5 minutes.

Amsterdam, 9 août :

Ainsi que l'annonce une feuille locale, le Président du bureau commercial, Sir Robert Stanley estime la quantité de charbon qui manquera l'hiver prochain en Angleterre à 35 1/2 millions.

Les causes de ce manque sont attribuables aux exportations vers la France et l'Italie et le rappel de nombreux ouvriers mineurs.

Berlin, 9 août. (Officiel). — Entre la Somme et l'Avre, l'ennemi a continué ses attaques.

Londres, 9 août. (Officiel). — On communique à la Chambre des communes que les Anglais avaient déjà atteint hier vers 3 h. de l'après-midi tous leurs buts sur un front de 20 km. entre Malancourt et Montdidier. Ils ont conquis cent canons et fait 7.000 prisonniers. L'attaque a atteint une profondeur de 7.400 à 8.000 mètres, voire même 11.000 mètres en un point.

Berlin, 9 août. (Officiel). — Le bulletin officiel allemand reconnaît ouvertement que l'ennemi a réussi à nous infliger une défaite au Sud de la Somme. Les raisons détaillées de cet événement regrettable ne sont pas encore tirées au clair. Quoi qu'il en soit, un épais brouillard, qui régnait le

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, le 10 août. — Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière.

Grande activité de l'ennemi entre l'Yser et l'Ancre.

Sur ce front, l'ennemi a exécuté des poussées et des attaques partielles sur un grand nombre de points; elles ont été repoussées devant nos lignes et par des corps à corps.

Mettant en ligne d'importantes réserves, Anglais et Français ont poursuivi hier leurs attaques tout le long du front de bataille entre l'Ancre et l'Avre.

Des deux côtés de la Somme et à cheval sur la route de Foucaucourt à Villers-Bretonneux, nous avons rejeté l'ennemi par des contre-attaques; nos adversaires ont subi de lourdes pertes à cet endroit.

Au centre du champ de bataille, l'ennemi a gagné du terrain au delà de Rozières et de Hangest.

Nos contre-attaques l'ont immobilisé à l'Ouest de Lihons et à l'Est de la ligne Rozières-Arvillers.

Pendant la nuit, nous avons retiré sur des lignes établies plus à l'arrière à l'Est de Montdidier des troupes qui se battaient sur l'Avre et sur le Don.

Au Sud-Est de Montdidier, nous avons repoussé dans nos lignes une forte attaque partielle française.

Nous avons descendu 32 avions ennemis au-dessus du champ de bataille.

Le lieutenant Löwenhardt a remporté ses 32^e et 53^e victoires aériennes, le lieutenant Udel ses 46^e, 47^e et 48^e, le capitaine Berthold ses 41^e et 42^e, le lieutenant baron von Richthofen ses 36^e et 37^e, le lieutenant Billik ses 30^e et 31^e, le lieutenant Bolle sa 2^e, le lieutenant Kanneke ses 26^e, 27^e et 28^e et le lieutenant Numann, sa 20^e.

Armées du prince héritier allemand :

Duel d'artillerie plus violent par intermittence entre l'Ancre et la Vesle.

Berlin, 9 août. — Officiel du soir :

Entre la Somme et l'Avre, l'ennemi continue ses attaques.

Vienne, 8 août. — Officiel de ce midi.

Sur le front en Italie, aucune opération importante.

En Albanie, une escadrille de bombardiers, comprenant des avions et des hydroavions, a attaqué un champ d'aviation italien établi à l'Est de Valona. De fortes colonnes de flammes et de fumée témoignent de l'efficacité du bombardement.

Constantinople, 8 août. — Officiel.

Sur le front en Palestine, une attaque exécutée la nuit dernière par plusieurs compagnies ennemies contre nos positions établies près de Rafat, a couru dans le sang.

Après un duel d'artillerie d'une assez longue durée l'ennemi a été repoussé dans ses positions de départ.

Dans la journée, les positions des deux belligérants et leur arrière-terrain ont été pris sous un feu d'artillerie modéré.

Pour le reste, pas d'événement important à signaler.

Constantinople, 8 août. — Officiel.

Sur le front en Palestine, faible canonnade.

Nos patrouilles ont exécuté quelques attaques fructueuses.

Pour le reste, rien de nouveau à signaler.

— (9) —

matin, a permis à l'ennemi de traverser par surprise nos lignes avancées avec des escadres d'automobiles blindées. Les troupes qui s'y trouvaient se sont vues coupées et n'ont pu percer les masses d'infanterie qui suivaient de près les escadres, d'autant plus que l'appui de l'artillerie leur a fait défaut; elles sont tombées en captivité. Du reste, nos positions n'étaient plus retranchées comme au front Hindenburg. Les adversaires se trouvaient plutôt en présence d'un terrain découvert.

L'infanterie anglo-française est parvenue à la position d'artillerie. Au Nord de la Somme jusque l'Ancre, notre contre-attaque a permis de reconquérir le terrain perdu. Au Sud du fleuve, nos troupes ont d'abord réussi à enrayer le choc dans la ligne de Morcourt à la Somme vers Harbonnières, à environ 11 km. à l'Est de Villers-Bretonneux; puis vers Caix, au ruisseau de Lue; Frasnay, au Sud de la grande route d'Amiens vers Roye, et Contoire, sur la rive droite de l'Avre. Si l'ennemi n'a pu effectuer la percée, il a pu cependant faire avancer ses lignes d'environ 10 kilomètres.

Comme nous l'avons dit, les détails qui ont amené la défaite ne sont pas encore connus. Que nous avions prévu l'attaque, et la appert du mouvement de repli de nos postes à l'Ancre et à l'Avre, annoncé il y a quelques jours.

La bataille est en connexion étroite avec celle de Reims et entre Reims et Soissons. Elle découle des efforts de l'ennemi pour reprendre l'initiative.

Nous devons donc nous attendre à une continuation de l'attaque sur un autre point de la ligne de bataille.

La Haye, 8 août. — Une foule énorme s'est réunie ce matin devant l'Hôtel de Ville où se sont produites des manifestations provoquées par la cherté des vivres.

La police à cheval a tiré plusieurs salves et le calme n'a été rétabli qu'à vers midi.

REVUE DE LA PRESSE

Un grave péril.

Sous ce titre le Docteur Toulouse publie un article de fond dans le « Pays » où on lit entre autre :

« Pendant que nous luttons au front et à l'arrière, un mal terrible fait sournoisement des ravages sans nombre. C'est la syphilis... »

Berlin, 8 août. — Officiel.

Les radiotélégrammes de l'Entente ont annoncé triomphalement plusieurs fois, depuis quelques jours, que la Vesle avait été victorieusement franchie, mais les propagandistes de l'Entente se voient maintenant forcés de parler eux-mêmes d'une pause dans les opérations.

Ils ajoutent, il est vrai, que cette pause n'équivaut pas à proprement parler à un arrêt de l'offensive.

Ce n'est pas moins une pause d'épuisement, car, au cours des attaques qu'ils ont prononcées depuis la Marne jusqu'à la Vesle contre les arrières-gardes allemandes qui se sont défendues d'une manière extrêmement tenace et habile, les Français et les Américains ont dû consentir des sacrifices extraordinaires sanglants.

Après l'écroulement des dernières grandes attaques prononcées le 6 août sur la Vesle, il n'y a plus eu, le 7 août, sur la ligne de cette rivière, que des combats peu importants ponctués par des duels d'artillerie d'intensité variable.

Des détachements allemands ont plusieurs fois franchi le fond de la rivière et ont ramené des prisonniers.

Trois contre-attaques françaises se sont écroulées sous le feu allemand.

Les attaques anglaises et françaises dirigées contre les nouvelles lignes allemandes des deux côtés de la route de Bray à Corby, ainsi qu'à l'Ouest de Montdidier, ont de même échoué.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 9 août (3 h.).

Aucun changement sur le front de bataille. au Sud de la Somme, la nuit a été marquée par une certaine activité de l'artillerie en Champagne.

Les Allemands ont tenté plusieurs coups de main dans la région de Prosnès, du mont Sans Nom et de Soanin; ils ont été repoussés.

Paris, 9 août (11 h.).

Poursuivant leur avance à la droite de la quatrième armée britannique, nos troupes ont remporté aujourd'hui de nouveaux succès : après avoir brisé la résistance des Allemands, elles ont enlevé les villages de Pierrepot, de Contoire, d'Hangest-en-Santerre.

Au delà de la voie ferrée, à l'Est d'Hangest, elles ont atteint Arvillers qui est en leur possession.

Leur progression dans cette direction atteint, depuis hier matin, quatorze kilomètres de profondeur; outre un matériel considérable qui n'a pu encore être dénombré, nous avons, pour notre part, fait 4000 prisonniers.

Nos pertes, comme celles de nos alliés britanniques, sont particulièrement légères.

Sur la Vesle, les troupes américaines se sont emparées de Fismette, où elles ont fait une centaine de prisonniers.

Londres, 8 août. — Officiel.

La 4^e armée britannique et la 1^{re} armée française, commandées par le maréchal Haig, ont engagé aujourd'hui l'attaque sur un large front à l'Est et au Sud-Est d'Amiens; elle progresse d'une manière satisfaisante.

Rome, 8 août. — Officiel.

Au Nord du col del Rosso, par un hardi coup de main, une de nos patrouilles a mis en fuite un poste avancé de l'ennemi; elle a fait quelques prisonniers et s'est emparée d'une mitrailleuse.

La nuit du 8 août, après une courte préparation d'artillerie, l'ennemi a de nouveau tenté d'attaquer nos positions établies sur le Corbore; l'intervention efficace de notre artillerie et une rapide contre-attaque de notre infanterie ont fait échouer cette attaque.

Dans la vallée de Lagarina, dans la Vallarsa et dans le bassin d'Assio, nos batteries ont bombardé des colonnes de charroi et des automobiles en marche à l'arrière des lignes autrichiennes.

C'est le danger physique que le dévergondage sans précaution fait courir à la race.

Pourtout — à Paris notamment — le militaire est guetté par Vénus, dès sa sortie de la gare.

Il n'est pas actuellement pour les femmes incultes de métier plus lucratif que celui de la prostitution.

Et chaque nouveau camp de soldats qui se crée — surtout lorsqu'il y a le prestige de l'argent qu'apportent avec eux nos amis les Anglais et les Américains — attirent les filles comme des mouches bourdonnantes et venimeuses.

A quoi bon vouloir cacher ces choses? Cela empêche de bien les voir et de porter le fer rouge aux points ulcérés...

On peut se faire une idée de la grande extension de la syphilis par la statistique suivante que le Dr Gaucher a communiquée à l'Académie de Médecine.

Tandis qu'à la consultation de la clinique de Saint-Louis il y avait avant la guerre 1 syphilitique sur 10 malades, il y en a eu successivement 1 sur 6, puis 1 sur 4 à la fin de la deuxième année de guerre.

Et cette proportion n'a pas dû baisser si même elle ne s'est pas élevée.

L'infection se propage parmi les civils aussi bien que parmi les militaires.

Elle atteint, à l'arrière, des âges extrêmes, qui jadis étaient épargnés, les tout jeunes gens et aussi les vieux, qui sont entrés dans la carrière du labeur en remplacement des adultes mobilisés...

Que vaudront les rejetons de la génération nouvelle?

Combien d'hôpitaux faudra-t-il ouvrir pour recueillir et soigner les tarés?

Combien de prisons pour empêcher de nuire les plus vicieux?

Et quels budgets d'assistance pour les secourir et les isoler?...

Si l'on n'agit pas avec clairvoyance et

énergie, c'est une décadence effroyable qui se prépare : et la France mettra des siècles à se relever, à épurer son sang, qui s'infecte chaque jour davantage.

Une fureur de débauche s'est déchaînée, que la race devra expier demain par un amoindrissement terrible, au moment où elle aura besoin de toutes ses forces pour restaurer ce que la guerre détruit.

Le congrès socialiste français.

La « Liberté » (Fribourg, Suisse) commente ainsi ce congrès :

« Ce sont les éléments antigouvernementaux qui ont eu le dernier mot au congrès du parti socialiste français. »

Le congrès a voté, par 1.544 voix, une motion présentée par le député Longuet, par laquelle le parti fait bien profession de soutenir la défense nationale, mais réclame la révision des buts de guerre des Alliés et l'adoption d'un programme de paix conforme à celui des maximalistes russes et à celui que proclama jadis M. Wilson.

En outre, la résolution adoptée demande expressément la convocation d'un congrès socialiste international, en exigeant que les gouvernements de l'Entente accordent aux délégués de leurs Etats les passeports nécessaires; si ce vœu n'était pas exaucé, les députés socialistes refuseraient de voter les crédits militaires.

Enfin, la résolution désapprouve le projet d'intervention des Alliés en Russie.

sur tout si la maison de commerce était achalandée.

Quid, ce qui veut dire : qu'en est-il, en cas de destruction partielle ?

Dans ce cas, pour le motif juridique exposé dans notre causerie précédente, le locataire peut 1° exiger une réduction du montant du loyer ; 2° exiger la résiliation même du bail si, par exemple, la destination, même partielle, avait porté à son droit de jouissance conforme à la destruction une trop grande atteinte.

C'est au locataire qu'appartient le choix entre ces deux partis : prendre ou une diminution, ou une résiliation.

Nous venons de nous servir d'une expression qui mérite quelques explications : « Droit de jouissance conforme à la destination ».

Que faut-il entendre par là. Voici : D'après la loi, la destination de la chose louée c'est celle qui lui a été donnée par le bail.

La destination étant de l'essence du contrat de louage, le propriétaire ne satisfait pas à ses obligations en fournissant une jouissance quelconque, il doit la fournir conforme à la destination. S'il ne la fournit pas, il doit consentir à une diminution du loyer. Voire à une résiliation du contrat.

Mais si le bail est muet sur la destination, comment faut-il procéder ? Dans ce cas, on présumera la destination d'après les circonstances.

Parmi ces circonstances, qui sont nombreuses, on peut ranger : la nature des lieux loués, la destination antérieure, la profession du locataire, pourvu qu'elle soit connue du propriétaire.

Si vous louez à un charcutier, à un boulanger, c'est que vous consentez, le cas échéant, à voir votre immeuble devenir une boulangerie ou une charcuterie.

La destination se détermine par la commune intention des parties.

Le juge, car c'est à lui à dénouer le nœud, examinera, interprétera les diverses circonstances, recherchera la commune intention des parties et rendra sa sentence en connaissance de cause.

Si le juge remplit consciencieusement sa mission, il trouvera toujours le moyen d'asseoir sa décision, même au cours des événements actuels, sur des bases équitables.

Ce sont les avantages de la situation qui constituent en règle générale les éléments de la destination.

Concrétisons quelque peu ces données trop abstraites.

Avant la guerre, vous avez loué, à bon prix, un immeuble aux environs d'une gare.

La guerre arrive sans se faire annoncer et vous ferme brusquement au nez les portes de la dite gare. C'est impoli et désagréable car, en louant à un prix élevé, vous n'avez eu en vue que la proximité de cette gare, ou de cette usine, ou de tout autre établissement, vous avez payé... ce gros prix pour la situation.

Si cette proximité n'avait pas existé, vous n'auriez pas loué ou, tout au moins, vous n'auriez pas payé le prix indiqué.

Votre jouissance n'étant plus conforme à la destination, vous avez droit, soit à une réduction, soit à la résiliation du bail.

Les explications nécessaires fournies qui permettront à nos lecteurs de trancher aussi bien que nous, toutes les questions, reviennent-ils à nos moutons... juridiques.

La guerre, sans détruire, totalement ou partiellement la maison louée peut occasionner des dégâts soit minimes, soit très graves, au point notamment de rendre la maison inhabitable.

Il est évident que dans ce cas le propriétaire devra faire d'urgence toutes les réparations.

Dans cette dernière hypothèse, comme en cas de destruction totale ou partielle, il peut y avoir diminution de jouissance et réduction de loyers.

Si les réparations durent plus de quarante jours, le prix du bail devra être diminué à proportion du temps et de la partie de la chose louée dont le locataire aura été privé.

Si la maison est inhabitable, le locataire pourra même faire résilier le bail.

Comme on le voit, c'est toujours la même clé — celle de la jouissance conforme à la destination — qui ouvre toutes les portes.

Si on la possède on est le maître souverain de la situation, si on ne la possède pas on doit rester à la porte ou la faire forcer, ce qui est toujours dangereux.

Mais assez de morale juridique comme cela et, à la semaine prochaine.

PAUL ALBAIN.

NÉCROLOGIE

MM. Victor et Léon Milet, M. et Mme Baugnée-Milet et la famille remercient les amis et connaissances ainsi que le personnel de leurs usines de Namur et Waret pour les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur regrettée mère et parente, Madame Veuve Milet-Lefert.

La messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Auguste DEBOUCK, garçon de café, sera chantée le lundi 12 août, à 9 h., en l'église Saint-Loup.

Chronique Locale et Provinciale

Ecole Primaire Supérieure. — 2, rue Basse-Marcelle, 3, Namur.

L'exposition restera ouverte jusqu'au dimanche 11 août : en semaine de 11 h. à 4 h. ; le dimanche de 11 h. à 4 h. et de 3 à 5 h.

Feuilleton de « L'Echo de Sambre & Meuse » — 83 —

Le Mystère d'un Hansom Cab

par PERCUS W. HUME

— Par des bruits, répondit-elle solennellement.

Brian partit d'un grand éclat de rire et effraya une chauve-souris qui, après avoir volé quelques instants en zigzags, sur leurs têtes, finit par se réfugier dans les hautes branches d'un arbre.

Les rats et les souris sont plus communs ici que les fantômes, dit-il en souriant. Je crois bien que les esprits qui hantaient la maison dont vous parlez n'existaient que dans votre imagination.

— Alors, vous ne croyez pas aux fantômes ?

— Il y a une revenante dans notre famille à ce qu'on prétend, et il paraît qu'elle vient saluer nos lits de mort de ses hurlements.

Théâtre de Namur

Dimanche 25 août 1918, à 4 h., Grande Matinée de Gala donnée au profit de l'œuvre : « La Crèche Elisabeth », avec les gracieux concours de Mlle Guillaume, cantatrice ; M. J. Leroy, baryton d'opéra-comique ; M. G. Denis, violoncelliste, 1^{er} prix avec grande distinction du Conservatoire royal de Bruxelles ; M. Grésini, diseur-acteur primé de l'Académie des Sciences.

Oratorio à Namur de : La Louve, tragédie en 5 actes en vers juxtaposés libres de E. Grésini et H. Thonius.

Après le 2^e et 3^e acte : Brillant intermède musical.

Orchestre complet sous la direction de M. A. Wilame, professeur.

Prix des places : 1^{re} loges, baignoires, stalles, balcons, 5 fr. ; Parquets et deuxième loges de face, 4 fr. ; Deuxièmes loges de côté, 3 fr. ; Parterre et troisièmes loges, 2 fr. ; Amphithéâtre, 1 fr. ; Parais, fr. 0,50.

On peut retenir les places d'avance chez M. J. Cassim, contrôleur en chef, rue Emile Cuvelier, 11 et 13, et chez les auteurs.

Excursions Dominicaines

Saison d'été 1918. Mois d'août

Dimanche 11 août 1918

A la demande générale reprise de : Réunion à 9,45 h., place d'Armes (kiosque). Départ au bateau de 10,15 h., au port du Bon Dieu, jusqu'à Maizeret (prix du coupon : 0,60 centimes).

Itinéraire : Maizeret, Samson (déjeuner), Goyet, Château de Faulx, Bois de Sorinnes, Fonds de Vaux, Sorinne-Courrière (retour au train de 3,42 h. Courrière, arrivée à Namur à 9,30 h.). (Prix du coupon de Courrière-Namur : 1,30 Mk ou 1 fr. 90.)

Trajet : 17 km. environ.

ETAT-CIVIL de la Ville de NAMUR

du 2 au 8 août

NAISSANCES

Albert Guay, à Couvin ; Lucienne Troyaux, rue Marie-Henriette, 25 ; Lucien Baré, avenue de Salzinnes, 5.

MARIAGES

Arthur Depireux, ajusteur, à Bovesse, et Marguerite Hubert, servante, à Namur.

DÉCÈS

Zélie Lefert, Vve Renau, 65 ans, à Billy-Berclau ; Clémence Hotoloché, Vve Moreau, 72 ans, à Le Quesnoy ; Louis van Rompaey, époux Nauwelaers, 46 ans, à Wyneghem ; Adélaïde Soyer, Vve Pelletier, 79 ans, à Saint-Quentin ; Marie Godfrind, 84 ans, rue du Séminaire, 20 ; Nestor Lamin, époux Michaux, 71 ans, rue Pepin, 23 ; Ludwina Costers, épouse divorcée Hoë, épouse Lusin, 47 ans, rue Rogier, 91 ; Joseph Meriaux, 79 ans, boulevard du Nord, 3 ; Joseph Gilet, 44 ans, à Herstal ; Félix Martin, époux Tonneaux, 74 ans, boulevard du Nord, 32 ; Germaine Huart, 21 ans, rue Ernolte, 16.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Emile Andreux, employé, à Namur, et Marie Chaudoir, à Namur ; Emile Comélieux, professeur, à Namur et Maria Renard, à Spy ; Valentin Quinet, employé, à Namur, et Orphila Lannoy, tailleur, à Jumez ; Henri Denis, ajusteur, à Floreffe, et Rosalie Dalebroux, femme de chambre, à Namur ; Edouard Van Gorp, chef de culture, à Frateries, et Céline Rousseau, ménagère, à Frateries.

Chronique Financière

Charbonnages de Falisolle, constituée le 24 décembre 1888 pour faire suite à la société civile du même nom, fondée le 4 novembre 1854, la société des charbonnages de Falisolle dispose d'une concession d'une contenance de 392 hectares 14 ares sur Falisolle et Taminies, telle qu'elle a été accordée par arrêté royal du 7 novembre 1823, no 140, et par un autre arrêté royal du 3 juin 1839. En 1903, la concession a été augmentée de 259 hectares au Sud.

Sans être étendue, la surface de 651 hectares concédés aux Charbonnages de Falisolle contient d'importantes réserves de charbons, les gisements exploités donnant, comme aux environs de Ham-sur-Sambre, des charbons demi-gras et quart-gras très friables, contenant peu de gros, à destination des usages industriels ou des foyers domestiques.

Le siège unique, dit la Réunion de la Société, comporte deux puits foncés de 640 mètres et armés tous deux pour l'extraction. Il est relié au chemin de fer et possède, aux bords de la Sambre, un rivaige de 1.600 à 1.700 mètres, auquel sont conduits, l'éte, les charbons destinés à être expédiés, par eau, en France principalement ; ce rivaige n'est pas utilisé l'hiver.

Le capital social est représenté par 3000 actions sans valeur nominale, portées au bilan pour 1.000.000. La répartition du bénéfice se fait comme suit : 5 % à la réserve ; 10 % pour constituer une seconde réserve restant à la disposition des assemblées générales et qui pourra même être distribuée en dividendes ; sur le surplus, premier dividende de 10 francs à chaque action ; sur le restant 3 % à chaque administrateur ; 1 % à chaque commissaire, 5 % au directeur, 5 % aux employés ; le solde aux actions comme second dividende ou au fond de réserve qui reste à la disposition des assemblées générales.

Le tableau suivant indique les résultats obtenus depuis la constitution de la société :

Exercices	Extraction tonnes	Bénéfices Amortissement et réserves	Dividendes
1889	84.595	43.663,59	12.952,19
1890	78.029	128.542,08	52.938,95
1891	92.930	128.890,95	54.408,57
1892	103.896	2.946,96	0
1893	82.884	66.004,58	0
1894	97.369	23.256,18	0
1895	110.492	73.382,94	0
1896	91.813	71.153,92	0
1897	105.193	82.851,85	0
1898	125.637	217.788,38	133.276,38
1899	118.260	209.619,23	120.749,87
1900	130.656	108.754,34	424.858,80
1901	130.144	994.289,99	238.704,19
1902	130.656	747.128,70	192.492,37
1903	120.500	436.376,97	91.140,97
1904	129.200	368.392,39	66.517,51
1905	134.457	507.676,33	100.744,89
1906	150.234	971.970,74	150.218,94
1907	154.276	1128.332,32	166.382,66
1908	156.978	923.388,45	173.124,03
1909	157.605	834.968,31	79.727,03
1910	153.413	662.199,16	65.389,99
1911	145.464	402.656,98	6.113,03
1912	148.975	487.824,63	3.833,73
1913	154.288	878.381,05	133.795,21

Pour 1914 l'extraction s'est élevée à 107.458 tonnes et le bénéfice à fr. 39.091,31 qui a été reporté à nouveau.

Mais comme je n'ai jamais vu, de mes yeux, la dame, je crois bien que ce n'est qu'une mistress Harris quelconque.

— C'est très aristocratique d'avoir un fantôme dans sa famille, je crois. C'est pour cela que nous autres colons nous n'en avons pas.

— Oh! vous en aurez. Il y a sans doute des fantômes démocratiques comme il y en a d'aristocratiques. Mais peuh! quelle bêtise je dis là! Il n'y a de fantômes que nos fantômes personnels... ceux de notre jeunesse évanouie... ceux de nos folies passées, les fantômes de ce que nous avons pu être. Voilà des spectres qui sont plus à craindre que ceux du cimetière.

Madge le regardait tristement. Elle comprenait la signification de cette sorte passionnée. C'était le secret que la femme mourante lui avait révélé et qui le suivait comme une ombre.

Elle se releva sans faire d'observation, prit son bras, et ils se dirigèrent en silence vers la maison.

En 1915, l'extraction n'a atteint que 76.770 tonnes. Le bénéfice net, après amortissements déduits, s'élève à fr. 66.651,67 reporté intégralement à nouveau.

En 1917 l'extraction en a encore été fortement restreinte et n'a atteint que le chiffre de 94.432 tonnes. Le coût des travaux préparatoires et des recherches s'est élevé à fr. 97.230,80 entièrement amortis par le prix de revient. Le solde bénéficiaire, après amortissement nécessaire sur les immobilisations, est de fr. 2.122,00 reporté à nouveau. En y comprenant le report de l'exercice 1915, le montant reporté est de fr. 68.774,36. Aux bénéfices reportés des exercices précédents et qui se chiffrent par fr. 68.774,36, vient s'ajouter le solde bénéficiaire de l'exercice 1917. Le montant total des bénéfices non répartis, est ainsi de fr. 85.253,83.

Voici d'autre part le bilan arrêté le 31 décembre 1917 :

Immobilisation	ACTIF.	1.105.003,0
Magasin et approvisionnements		364.353,4
Banquiers		500.040,3
Débiteurs		602.547,2
Fonds publics (rente belge et allemande)		625.710,0
Caisse		37.740,1
	Total :	3.235.424,1

Ce bilan accusant un actif réalisable de fr. 2.130.421,11 en face d'un passif exigible de fr. 441.863,391,00, avec 1.708.306,38 de réserve dépassant de plus de 600.000 francs, les immobilisations revêtent une situation financière fort bien tenue permettant aux charbonnages de Falisolle d'envisager l'avenir avec confiance.

THÉÂTRES, SPECTACLES ET CONCERTS

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

Matinée à 4 h. — Soirée à 7 h.

Programme du 9 au 15 août

Au cinéma : « Par trop d'Amour », drame en 4 p., série Treumann-Larsen ; « Bal de Domestiques », vaudeville en 3 parties ; « Prouesses de Patineurs », documentaire ; « Son Testament », comédie.

Au music-hall : Rentrée de « Brando », jongleur ; « Les Franchoni », dans leur pantomime acrobatique (Le Miroir Brisé).

JARDIN D'ÉTÉ

Hôtel de Hollande

PLACE DE LA GARE, 3-4 — NAMUR

Tous les jours, de 3 à 8 heures.

CONCERT SYMPHONIQUE

Tous les samedis et dimanches, de 12 à 2 h. 1/2.

APÉRITIF-CONCERT

Dégustation de THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT, LIMONADES et GATEAUX.

Concert — ROYAL MUSIC-HALL, — Cinéma.

(F. COURTROY), Place de la Gare, 21

Programme du 9 au 15 août

Au cinéma : « La Rue de la Noire », drame en 6 part., par Madame Daghofer ; Divers films comiques et documentaires des plus intéressants.

Au music-hall : « Orban », comique siffomane ; « Goppens », baryton d'opéra ; « Zigo-Mar », comique grime réengagé.

SELECT

TEA-ROOM

60, rue de Fer, Namur

Toutes les après-midi, à partir de 2 heures.

THÉ DES FAMILLES

avec Auditions Musicales

Tous les soirs, au premier, à partir de 7 heures.

THE MONDAIN

Attractions - Danses

Le samedi les attractions passent en matinée

Actuellement le célèbre Professeur James et sa partenaire Jenny Fannoy.

ORCHESTRE DÉLITE

Consonances de tout premier choix. Prix modérés

Établissement unique à Namur

ANNONCES

On demande DE SUITE fille d'ouvrage, de 7 1/2 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 1/2 h. — 70 francs par mois. — Prendre adresse bureau du journal.

LES GRELLY, danseurs mondains

actuellement au SELECT de Namur, donnent leçons de danses modernes, de 3 à 11 heures.

Dictionnaire Larousse

achète plus cher que leur valeur.

S'adresser Librairie ROMAN, à Namur.

A VENDRE

Une voiture Victoria, très bon état. — 750 francs. Namur, rue des Brasseurs, 59.

PRESSÉ. — Dame seule cherche appart. se comp. d'une chambre à coucher et, si possible, salon avec piano. Ecrire M. G., bureau du journal.

COMMIS demandé au bureau du Receveur des contributions à Namur, rue Bruno, 14.

On désire acheter rapporteur d'angles universel de Starrett's. Ecrire détails, prix et renseignements, J. H., bureau du journal.

Cristaux de soude à vendre

S'adresser M. Jean Lamquet, ingénieur-chimiste, Hôtel du Mouton Blanc, avenue de la Station, Fleurus.

XXIV

BRIAN REÇOIT UNE LETTRE

Malgré l'insistance de M. Fretty, Brian refusa de passer la nuit à Jabbia Jalloch. Après avoir dit bonsoir à Madge, il monta à cheval et reprit lentement le chemin de sa demeure.

Il se sentait tout heureux, laissant les rênes sur le col de son cheval, de pouvoir se livrer sans restriction à ses pensées.

« Atra cura » n'était certainement pas en croupe derrière lui cette nuit-là, et, à sa grande surprise, il se trouva tout à coup chantant, au beau milieu de la route, la « Kitty de Coleraine », sous la lueur argentée de la lune.

L'avenir lui apparaissait si beau et si riant! Comme ce serait charmant de vivre avec Madge sur les eaux changeantes de l'Océan, avec leur solennelle sensation de mystère !

La mer n'est-elle pas faite Pour la liberté ! La terre pour les cours et les esclaves !

Musiques à vendre

pour orchestre, piano seul, violon et piano, chez M. V. Luffin, rue Rogier, 109, Namur.

REOUTURE DE LA

TAVERNE — HOTEL

AU ROI ALBERT

Prop. : F. Dament-Lorent, 29, rue de Fer Namur

(à côté de l'église St-Joseph)

Consommations de premier choix. — Chambres pour voyageurs. — Confort moderne. — Salon de coiffure.

LA Caisse Mutuelle Agricole

(société coopérative financière, en formation) demande administrateurs, commissaires, inspecteur général et inspecteurs.

Ecrire avec références à la Direction, 7, rue Muzet, Namur.

La Compagnie d'Assurances « Lion Belge » informe de nouveau le public que le sieur Jules Gendebien, de Noville-les-Bois, ne fait plus partie de son personnel et n'a aucun titre ni qualité pour agir en son nom.

Messieurs les Bourgmestres

Afin de favoriser les ravitaillements communaux, vous pouvez avoir tous produits alimentaires des plus rares ainsi que brosses, savon, cigares, cigarettes, etc. La marchandise n'est payable qu'après distributions aux habitants.

Avenue de Belgrade, 7 (près la Banque)

PLUS CHER QUE LEUR VALEUR

Nous rachetons la plupart des VIEUX LIVRES

Librairie ROMAN, Namur.

AVIS AUX BRASSEURS

Pois sans goût ni odeur et prête à l'emploi

HAUSSEN

4, rue Lakenveld, 4, BRUXELLES

VISITEZ

LES

Nouvelles Galeries

DU

GRAND BAZAR S-INT-JEAN

rue de l'ange et rue des Fripiers

NAMUR

MESSAGERIES BALAK — LIÈGE

Transports par bateaux pour Huy-Andenne-Namur-Charleroi-Bruxelles-Anvers et retour.

Prochains départs vers

Charleroi et Bruxelles les 8, 13, 18, 23, 28 août, sauf imprévu.

NAMUR, BOULEVARD AD AQUAM, 3

Vente de COURROIES autorisée

V. Marcq-Gérard
59, rue des Brasseurs, Namur
(Annexe 4, rue du Bailly)
Bascules ordinaires et détail, p^{er}ierie en tous genres, lits et lavabos en fer, échelles à légumes, fours (Pistons) à cuire le pain, formes à pain, articles émaillés, buanderie en toile acier pour coiffes.

Maison Dupuis-Joirot
48, rue Lucien-Namèche, Namur
CHAUDIÈRES en tôle d'acier pour chaudières, fabricants de sirop et sennes communales. 5068

ALA MÉNAGÈRE
GROS — DÉTAIL

E. Simon-Demeuse
NAMUR
1, rue Borgnet
et rue Rogier, 1
Articles de ménage en tous genres
Chaudières et seaux galvanisés
Arrosoirs, tonneaux à purin
Ratiers en bois, Fourches à foin
Pauils, Fauxelles, Pierres à saigner
Bois à charbon, Serruriers
Séchiers à fruits et légumes
Garde-manger toutes dimensions
5068 13

MA ADIES
& Soins généraux de la Bouche
Georges ALTMANN
Chirurgien-Dentiste
rue des Dames-Blanches, 22
NAMUR
Consultations de 9 à 5 heures 5017
Fermé le dimanche

Etude de M. Alb. LAURENT,
notaire à Beauraing
Lundi 19 août 1918, à 2 h., en l'hôtel de la gare à Beauraing, requête M. Alfred Delattre, le notaire Laurent vendra :
Une maison de cultivateur
compréhendant corps de logis, écurie, jardin, verger et pâture, de 2 h. 57 a. d'un seul tenant, sis au Labourer, route de Beauraing à Givet, à 20 minutes de Beauraing et de Beauraing. Située près de la carrière de marbre, cette maison convient également pour café. — En cas de non vente, la propriété sera exposée en location publique, avec en plus prairie de 60 ares et terre de 65 ares. — J. 1918. 6896

Vente de 2 maisons et jardin, à Beauraing
Judi 22 août 1918, à 2 h., chez M. Joseph Blondiaux, requête de M. Joseph Delmont, M. Laurent vendra : 1. Une spacieuse habitation, située en face de la gendarmerie, comprenant corps de logis, remise, avant-cour, magnifique serre et jardin, de 3 a. 20 c. Elle convient pour rentier ou pour le commerce de gros ; 2. Un jardin derrière la salle des fêtes, rempli d'arbres fruitiers en plein rapport, contenant 8 ares ; 3. Une très belle maison de commerce, située presque en face de l'église, joignant une rue très fréquentée, construite depuis quelques années seulement, occupée sans bail par M. Désiré Delattre ; 4. Une maison de rentier située en face de la gendarmerie, avec jardin, de 2 ares 60 cent. ; 5. Une maison d'ouvrier ou de cultivateur, comprenant corps de logis, écurie, fournil, four et grand jardin, de 14 ares 70 cent.

Vente d'une belle maison, à Hour
Vendredi 23 août 1918, à 2 h., chez M. Joseph Cavillat, requête de M. Léon Bigot, le notaire Laurent vendra une maison de cultivateur nouvellement construite, comprenant corps de logis, grange, fournil et grand jardin de 15 ares. Convient aussi pour commerce ou rentier. — Terre lieu dit « Les Otches », de 89 ares, et pré, « Dans les Vaux », de 27 a. 80 c. — J. 1918. 6893

Etude de M. MARSIGNY, notaire,
à Thon Samson
Vente publique d'un ancien moulin à Marche les Dames
Le lundi 12 août 1918, à 2 h., au café tenu par M. Bertrand, à Thon Samson, vente publique, requête du propriétaire, d'un ancien moulin avec turbine (force hydr. 6 à 7 chevaux) écurie, beau corps de logis, grange, terrain et verger en un ensemble de 3 hect. 58 a., sis fonds de Warte, communes de Marche les Dames et Namèche. — J. 1918. 6894

Haut-Bois Hallinne
Le lundi 19 août 1918, à 2 h., chez M. Alfred Wilmette, à Haut-Bois, vente définitive, requête du propriétaire, d'une bonne maison de commerce avec dépendances et jardin, de 16 ares, à Haut-Bois-Hallinne. 6895

Etude de M. Alfred LAURENT,
notaire à Dinant
Vente publique d'une bonne propriété rurale à Gammeche-lez-Dinant
Le jeudi 29 août 1918, à 2 h., chez M. Defassés, à Gammeche-lez-Dinant, vente publique : 1. Une maison avec bâtiments ruraux et jardin, à front de la route de Dinant à Ciney ; 2. 4 parcelles de terres, au « Bois du Chenout », d'ensemble. 6904

Etude de M. GENART, notaire à Eghezée.
JANDRENOUILLE
Vendredi 16 août 1918, à 2 h., au café Jules Godfroid, à Branchon, M. Genart vendra publiquement, requête Mme Vve Bourguignon et des époux Fivet-Bourguignon, de Branchon : Une maison de cultivateur avec jardin de 8 ares 83 centiares. 6853 1

HANRET
Lundi 19 août 1918, à 2 h., en la demeure et à la requête de Mme Vve Constant Baye, d'Hanret, vente publique d'un matériel agricole. 6894

Etude de M. Maurice DELVIGNE, notaire,
à Namur
Flawionnes
Mercredi 21 août 1918, à 10 h. du matin, en son étude, M. Delvigne vendra publiquement, requête veuve J.-B. Wérenne-Simon et enfants : 1. Une maison avec dépendances et jardin, contenant 12 ares ; 2. Une autre maison avec dépendances et jardin, contenant 17 a. 80 c. ; 3. Un pré lieu dit « Sous les Pachs », contenant 23 a. 80 c.

Floreffe
Judi 22 août 1918, à 10 h. du matin, en l'étude, M. Delvigne vendra définitivement et sans remise, requête des propriétaires, une belle maison de construction récente, avec dépendances et jardin, contenant 15 a. 75 c., située à Floreffe, en face de l'ancienne gendarmerie. 6777 3

NAMUR
Judi 22 août 1918, à 10 h. du matin, en l'étude, le notaire Delvigne à Namur, vendra : 1. Une belle et vaste maison à 3 étages, avec dépendances et grand jardin, ensemble contenant 1832 m2, sis rue Notre-Dame, n° 26 à Namur. Cette propriété a toujours servi à usage de pharmacie-droguerie ; 2. Une autre belle maison de commerce, même rue, n° 28, aussi 3 étages, joignant la précédente, d'une contenance de 100 m2. Très grandes facilités de paiement. — Prompte jouissance. 6778 3

Salzinnes-Namur
Vendredi 23 août 1918, à 10 heures du matin, en l'étude le notaire Delvigne vendra définitivement : 1. Un terrain maraîcher, constituant de beaux emplacements à bâtir, avec chemin particulier, fondation pour une maison avec mitoyenneté d'un pignon, l'ensemble contenant 1992 m2 et sis rue Dandumont. En cas de non vente, il sera procédé immédiatement à sa location publique. 2. Une jolie petite maison, sis rue Dandumont, n° 8. 6856 2

Etude de M. BOSERET, notaire à Ciney.
Vente publique de beaux immeubles à Ciney.
Lundi 12 août 1918, à 2 h., en l'étude, M. Boseret vendra : vastes écuries, avec remises, maison de concierge, cour, fenils, greniers, jardin, verger, le tout situé à Ciney, rue des Champs, contenant 40 ares 90 cent. En masse et par lots, au gré des amateurs. — Une terre, dite Fosse al Dailé, contenant 38 ares 20 cent. — J. 1918. 6884

Vente publique de 23 hectares 96 ares de terres et prairies et d'une maison situés à Grand Champ-Florée
Mardi 13 août 1918, à 1 h., chez M. Alfred Lelièvre, à Lez-Fontaine Natoya, M. Boseret vendra : Une terre d'un seul ensemble dont partie en culture clôturée avec l'eau courante, contenant 22 hect. 28 ares 20 cent. Une pâture clôturée avec l'eau courante, contenant 1 hectare 67 ares 80 centiares. Une maison, jardin et terre, contenant 42 ares 30 centiares. En masse ou par lots au gré des amateurs. J. 1918. 6885

Vente publique d'un jardin, à Ciney
Mercredi 14 août 1918, à 2 h., chez M. Octave Pétinckx, Mme veuve Joseph Thomas Questiaux et ses enfants vendront : 1. Un jardin, situé rue de St Quentin, cont. 11 ares 60 c. ; 2. Un emplacement à bâtir, rue Pierrevue, cont. 3 ares 90 cent. ; 3. Deux jardins, rue du Couchant, cont. 5 ares 20 cent. J. 1918. 6886

Vente publique d'immeubles situés à Haid Serinchamps
Vendredi 16 août 1918, à 1 h., chez M. Alphonse Dave, ferme de Hoppe-Ciney, M. Hubert Dominé Bastin vendra une maison avec dépendances, jardin et terre ; un pré et trois terres, contenant ensemble 2 hect. 82 ares 60 cent. — J. 1918. 6887

Vente publique de 2 maisons avec jardin à Hubinne-Hamots
Mardi 20 août 1918, à 1 h., chez M. Anatole Mommart, d'H. mois, Mme Joseph Ferrière Lemor vendra 2 maisons avec dépendances et jardin, d'un ensemble situés à Hubinne-Hamots, cont. 9 a. 37 c. — J. 1918. 6888

Vente publique d'un bien rural à Emptinelle-Ciney
Samedi 31 août 1918, à 1 h., chez M. Hubert Fricot, à Emptinelle, Mme Desseille Mathot vendra un bien rural situé à Emptinelle, sur les communes de Ciney et Emptinelle, comprenant maison, granges, écuries, jardin, pré et terres, d'une contenance de 6 hect. 40 ares. En masse et en détail. — J. 1918. 6889

Etude de M. GENART, notaire à Eghezée.
JANDRENOUILLE
Vendredi 16 août 1918, à 2 h., au café Jules Godfroid, à Branchon, M. Genart vendra publiquement, requête Mme Vve Bourguignon et des époux Fivet-Bourguignon, de Branchon : Une maison de cultivateur avec jardin de 8 ares 83 centiares. 6853 1

HANRET
Lundi 19 août 1918, à 2 h., en la demeure et à la requête de Mme Vve Constant Baye, d'Hanret, vente publique d'un matériel agricole. 6894

Etude de M. Paul JEAMMART, notaire
rue Pepin, 3, à Namur
Namur
Lundi 12 août 1918, à 11 h., en l'étude, M. Jeammart vendra définitivement à la requête du propriétaire : 1. — Une belle maison de commerce, comprenant 14 places, serre, mansarde, et grenier. 2. Une petite maison derrière la précédente, comprenant 7 places, mansardes et grenier. Jardin avec chacun des bâtiments, gaz, 2 serres d'eau. Situées rue d'Hastedon, 29. 6783

Namur
Lundi 12 août 1918, à 2 h., M. Jeammart vendra définitivement, requête du propriétaire : Un bel emplacement à bâtir, sis rue Léanne, de 14 m. de façade et d'une contenance de 486 m2, situé entre les maisons portant les n° 74 et 80. Haussé 10 fr. le m2. 6789

Namur
Mardi 13 août 1918, à 10 h., en l'étude, M. Jeammart vendra définitivement, à la requête du propriétaire : 1. Une bonne maison de commerce, formant le coin de la rue Pepin et Dewez, n° 65 et n° 1. 2. Une bonne maison de rentier ou d'employé, rue Dewez, n° 3. — Gaz et eau de la ville. 6790

NAMUR
Mardi 13 août, à 11 h., en l'étude, M. Jeammart, notaire à Namur, vendra publiquement une bonne maison avec jardin et serre de 540 m2, située chaussée de Waterloo, 136, à St-Servais. 6841

Namur
Mercredi 14 août, à 11 h., en son étude, 3, rue Pepin, M. Jeammart vendra, à la requête de M. Baye. Une bonne maison de commerce sis rue de l'Hôpital, n° 10, ayant 3 étages, cour, arrière bâtiment, occupée par Mme Vve Wilmart. 6821

Namur
Mercredi 14 août 1918 à 11 h., en l'étude M. Jeammart, notaire, à Namur, vendra publiquement, UNE BONNE MAISON DE COMMERCE avec arrière bâtiment à 2 étages, située rue de Bruxelles n° 130. Gaz et eau de la ville. Prompte jouissance. 6896

Lives
Mercredi 14 août, à 2 h., au café Henri Simon, à Lives, M. Jeammart vendra à la requête de la famille Lambotte : 1) Trois maisons avec jardin, sises à la route de Liège, occupées par MM. Deguelle, Antignaz et Delforge. 2) Un terrain de 10 ares, constituant un bel emplacement à bâtir, sis à la Messa. J. 1918. 6872

VENTE PUBLIQUE de 161 ha. d'excellentes TERRES
Mardi 20 août 1918, à 9 h. précises, au café Philippe, près de la Gare, à Gerpinnes, il sera vendu à la recette de M. Jeammart, notaire, à Namur, et par le ministère de M. Delhise, notaire, à Gerpinnes, 161 ha. d'excellentes terres, prairies, corps de ferme, bois, sis sous Gerpinnes, Hanzine et Tardienne, (Achérie) Montant des locations 17,504 fr. En masse ou en détail. Pour conditions, plan et visite, s'adresser aux dits notaires. 6839

Sommière
Judi 22 août 1918, à 2 h., 1/2 précises, au café Chenu, à Soye, à la requête de MM. Alexis Erard-Saintier et Devuyt-Saintier, M. Paul Jeammart, notaire à Namur, procédera à la location publique de 17 ha. de bonnes terres sous Sommière et Onhaye. En masse ou par lots. 6897

ERPENT
Le vendredi 23 août, à 2 h., au café Pierre Cassart, M. Jeammart vendra une maison avec jardin et fournil, de 3 a. 50 cent. environ, sise route d'Arion, occupée par M. Daboreu, et libre de bail le 1^{er} mars 1919. 6843

Soye
Vendredi 23 août 1918, à 4 h. précises, à Soye, au café Henri Bajat, M. Jeammart, notaire à Namur, vendra publiquement, une belle maison de cultivateur avec grand jardin bien arboré et terre arable, située à Soye (Hé-leu), d'un ensemble de 30 ares 60 cent., avec étable, toits à poutres, grange et toutes dépendances, joignant chemin, Clément Philippot, veuve François Martin, Oscar Falcamps et J.-B. Philippot. J. 1918. 6840

Jambic
Lundi 26 août, à 11 h., en son étude, M. Jeammart vendra définitivement : 1) Belle maison de rentier avec jardin de 5 ares, façade de 7 m., rue de Frangy, n° 50. 2) Un lot de terrain à bâtir, au coin de la rue projetée pour rejoindre la grande rue, façade 31 m., superficie 27 ares 63 cent. 6837

Protondeville
Lundi 26 août, à 1 h. 1/2, chez Mme Vve Louis, à Protondeville (débarcadere) M. Jeammart, notaire à Namur, vendra une maison avec écurie, fournil et jardin, de 2 ares 71 cent., joignant 2 chemins. Occupée par M. Alexis Marique, située rue des Nobles. 6843

Namur et Bouges
Vendredi 30 août 1918, à 11 heures, en l'étude, M. Jeammart vendra définitive-

ment, à la requête de M. Bonivert, architecte :
NAMUR
a) 2 magnifiques lots à bâtir, formant le coin du boulevard du Nord et de la rue de la Pépinière, contenant ensemble 501 m2.
b) 9 lots, sis rue de la Pépinière, d'une contenance totale de 1558 05 m2 en masse partielle ou totale. Magnifique emplacement pour industrie, hôtel ou grosse maison de commerce.
c) Un lot, rue de Balart, de 397 m2, joignant M. Defont. Haussé 4 fr. 10 le m2. BOUGES

d) Maison et jardin, au coin de la montagne de Bouges et du sentier, n° 30, contenant 578 m2, haussée 6 000 fr. ; e) 2 maisons avec jardin, joignant M. Evard, ensemble 337 m2, haussées 12,000 francs ; f) Un bloc de 5226 m2, Aux Angers, divisible en 13 lots, masse haussée 1 fr. 25 le m2 ; g) Un bloc de 4654 m2, montagne de Bouges, divisible en 19 lots, plusieurs lots haussés de 3 fr. à 3 fr. 75 le m2 ; h) Un bloc de 1775 m2, divisible en 5 lots, situé même route, partie haussée 2 fr. le m2. J. 1918. 6838

BELGRADE
Le vendredi 30 août 1918, à 2 h., en l'étude, M. Jeammart vendra, à la requête de Mme Fontaine, une belle maison de construction récente avec jardin de 9 ares et dépendances, sise à Belgrade, rue de la Laidé Coupe, cadastrée section C. n° 129 N et 129 O. 6845

MOUSTIER-SUR-SAMBRE
Pour cause de partage
Le lundi 2 septembre 1918, à 2 h., au café près de la gare de Moustier, M. Jeammart vendra publiquement, à la requête des propriétaires, les biens suivants situés en gare de Moustier sur Sambre : 1. Une magnifique maison d'habitation avec grand jardin, l'ensemble de 11 ares environ, occupée par les propriétaires ; 2. Une maison de commerce ; 3. Une autre maison de commerce, sise même place, d'un ensemble de 6 a. environ ; 4. Un terrain à bâtir, de 3 a. 50 c. environ, joignant le bien n° 1 ci-dessus. Pour visiter, entrée en jouissance et conditions, s'adresser en l'étude du dit notaire Jeammart. 6846

NAMUR
Mardi 3 septembre 1918, à 9 h. 1/2, en son étude, M. Jeammart procédera à la vente publique en une seule séance, de 2 maisons de commerce et de rapport, sises à Namur, rue des Brasseurs, n° 71, 73 et 75, d'une contenance de 3 ares. Portées à 36 000 fr., frais compris. 6847

IV Coins — Namur
Vente Publique
Le mardi 3 septembre 1918, à 11 h. du matin, le notaire Jeammart vendra publiquement en son étude, à la requête des propriétaires : 1) Une belle maison de commerce, sise rue de Fer, 4, d'une contenance de 80 m2 environ, occupée par M. Dmsint et C^{ie}, au loyer annuel de 3,000 fr., plus les contributions foncières ; 2) Une maison de commerce contigüe, sise rue de Fer, 6, d'une contenance de 120 m2 environ, occupée par M. Delhaye, au loyer annuel de 3,600 fr. Faculté d'accumulation. Pour conditions, plan, etc., s'adresser en l'étude dudit notaire Jeammart, rue Pepin, 3, Namur. 6842

MEUX ET SAINT DENIS
Le mercredi 4 septembre 1918, à 2 h., au café Didi, près de la gare de St. Denis, M. Jeammart vendra : 1. Une maison avec jardin, sise à Meux (Bollia) de 8 a. 63 c. ; 2. Un jardin de 6 a. 10 c., sis près du lieu prédit ; 3. Une terre à St. Denis, lieu dit « Long Bonnier » de 33 a. 80, libre de bail le 15 septembre 1919. 6844

A VENDRE
I. Un terrain situé place d'Armes, à Namur, de 140 m2. II. Belle propriété de maître, avec dépendances, écuries et 95 ares de jardin, aux portes de la ville. III. Petite ferme d'habitation de maître, d'une contenance de 7 ha., aux environs de Namur. J. 1918. 6842

IV. a) Maison de commerce, place Lillon, n° 22 (15,000 fr.) ; b) Maison à La Plante-Caravotte (8 000 francs). 6842

Etude de M. LANGE, notaire à Havelange.
Le jeudi 22 août 1918, à 2 h., à l'hôtel de la Poste à Havelange, M. Paquet-Tixhou vendra par M. Lange, à l'intervention de M. Delmont de Fraineux, une terre de 7 h. 33 a. 50, sur Evelette, dont 3 h. 80 a. de bois et deux parcelles de bois de 38 a. 50 et 73 a. 70, sur Jallet. 6772 2

Le mardi 27 août 1918, à 2 heures, chez M. Constant Bauriad, à Jeneffe, M. Foulon-Riga vendra par M. Lange, une maison avec jardin et pré à Jeneffe, de 58 ares environ. 6773 2

Dame-Pédicure
69, rue Emile Cuvelier

Etude de Maître C. MONJOIE, notaire,
à Namur
BELGRADE
Mardi 13 août 1918, à 10 h., M. Monjoie vendra en une seule séance, en son étude une maison avec grand jardin située à Belgrade, près de l'église, de 12 ares 64 centiares. J. 1918. 6891 3

BELGRADE
Samedi 17 août 1918, à 10 h., M. Monjoie, notaire à Namur, vendra en son étude, en une seule séance : Un beau terrain à bâtir, sis à Belgrade, rue du Moulin, de 11 ares 40 ca. 75 dix-millièmes. En masse ou en 2 lots. 6889 3

Salzinnes-Namur
Les propriétaires feront vendre par le ministère et en l'étude de M. Monjoie, notaire à Namur, 16 beaux lots de terrain à bâtir, sis à Salzinnes Namur, savoir : 1. 9 lots situés rue de la Chapelle, d'une contenance totale de 25 ares 88 centiares. 2. 7 lots sis rue Alfred Bequet (route de Namur à Floreffe), d'une superficie totale de 33 ares 45 centiares. En une ou plusieurs masses ou en 16 lots. Adjudication provisoire : Mercredi 14 août 1918, à 10 heures. Adjudication définitive : Mercredi 28 août 1918, à la même heure. Plan et conditions en l'étude. 6890 5

NAMUR
Judi 22 août 1918, à 10 h., M. Monjoie, notaire à Namur, vendra définitivement et sans remise, en son étude : 2 belles maisons contigües, dont l'une de commerce, cotée du numéro 10, et l'autre de rentier, cotée du numéro 11, situées à Namur, boulevard Isabelle Brunell. Mise à prix offerte : fr. 19 000. 6892 4

NAMUR, rue Lucien-Namèche
Les propriétaires feront vendre par le ministère et en l'étude de M. Monjoie, notaire à Namur, une maison sise à Namur, rue Lucien Namèche, n° 1, joignant MM. Wodon et Nolet de Noduv. J. 1918. 6893 1

VILLA, à La Plante-Namur
Le propriétaire fera vendre par le ministère et en l'étude de M. Monjoie, notaire à Namur, une superbe villa dite « Villa Michel », avec dépend., et grand jardin, sise à La Plante Namur, rue du Parc, n° 17, contenant 10 ares 30 cent. — J. 1918. 6894 4

TEMPOUX
Judi 29 août 1918 à 2 heures, chez M. Duchamin, cafetier à Tempoux, M. Monjoie vendra en une seule séance les immeubles suivants situés à Tempoux : I. Une maison avec jardin sise au lieu dit « Dans les Rys », de 19 ares 45 centiares. II. Une terre au lieu dit « Au Faubourg » de 29 ares. III. a) Une terre lieu dit « Sur Fontaine » de 22 ares 20 centiares, occupée par M. Constant Gilson. b) Une autre, même lieu dit, de 22 ares 50 centiares, occupée par M. Désiré Pletto. IV. 1) Une terre, lieu dit « Au Faubourg », de 98 ares 85 centiares. 2) Une autre, même lieu dit, de 57 ares 40 centiares. J. 1918. 6857 3

BELGRADE
Vendredi, 30 août 1918, à 2 h., chez M. Dahin, cafetier à Belgrade, M. Monjoie, notaire à Namur, vendra une maison avec grand jardin sise à Belgrade, Grand route n° 24, de 9 ares 60 centiares, sur une mise à prix de fr. 12 000. J. 1918. 6859 3

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ
Une Maison située à St-Servais, route de Gembloux, n° 289 avec jardin, écurie pour 4 chevaux, dépendances, etc., contenant 3 ares environ, très bien situés pour l'exercice de tout genre de commerce comme aussi pour camionneur. Immeuble à vendre dans des conditions avantageuses. 6831 8 S'adresser, pour traiter, à M. Monjoie, notaire à Namur, rue Godefroid, n° 1.

Etude de M. GENART, notaire à Eghezée
JANDRENOUILLE
Vendredi 16 août 1918 à 2 h., au café Jules Godefroid, à Branchon, M. Genart vendra publiquement, requête Mme Vve Bourguignon et époux Fivet-Bourguignon, de Branchon, une maison de cultivateur, sise à Jandrenouille, avec jardin de 28 ares 88 cent. 6890

HANRET
Lundi 19 août 1918, à 2 h., en la demeure et à la requête de Mme Vve Constant Baye, d'Hanret, vente publique d'un matériel agricole. 6894

A VENDRE
dans le canton d'Eghezée, belle et bonne petite ferme, comprenant beau corps de logis, écuries, étables, grange, dépendances, jardin, verger, 14 ares et terre tout d'un seul tenant mesurant 124/21. S'adr. en l'étude du dit M. Genart. 6895

A vendre 5 belles bêtes à cornes
chez Mme Vve Constant Baye, à Hanret, dont : vache prête à donner son lait, 1 vache vède de dents 3 jours, 1 veau fraîchement né. Toutes trois parfaitement exercées au travail. 1^{re} naissance d'un an, 1 veau de 3 jours. 6896

Etude de M^e HAMOIR, notaire,
rue St-Aubain, 1, Namur
NAMUR, boulevard du Nord
Lundi 12 août, à 10 heures, en l'étude de
M^e Hamoir, les propriétaires feront vendre
publiquement : Une belle maison de
maître et de rapport à 2 étages, porte
cochère, écurie, cour et jardin, située au
boulevard du Nord, n° 70, de 295 m².
Eau et gaz. Convient pour rentier, entre-
preneur ou commerce de gros. Jouissance
prochaine. — Plus amples renseignements
aux affiches et en l'étude. 6801

JAMBES, rue des Cotelis
Mardi 14 août 1918, à 10 h., en l'étude
du notaire Hamoir, vente publique de :
une jolie maison, convenant pour rentier
ou fonctionnaire, avec beau jardin, sise à
Jambes, rue des Cotelis, 11, de 2 a. 70 c.
Jouissance prochaine. 6802

Sart-Bernard et Naninne
Vendredi 16 août, à 2 h., au café Fer-
rard, gare de Sart-Bernard, la propriétaire
fera vendre publiquement les immeubles
suivants :

Sart-Bernard : 1. Une belle propriété
(habitation et dépendances) avec 26 hect.
53 a. de terre et 10 h. 50 a. de bois, l'en-
semble traversé par un chemin, situé en
lieu dit « Taille Harscamp », en masse par
lots. — 2. Une terre au « chemin d'Arche »,
de 12 h., divisée en 4 lots : a) 2 h. 80 a.
36 c., d'une largeur de 95 m. 10 cm., au
chemin; b) 3 h. 5 a. 31 c., largeur 110 m.,
au chemin; c) 2 h. 84 a. 86 c., largeur 107
m. 40 cm., au chemin; d) 3 h. 29 a. 17 c.,
formant le restant, longeant le sentier du
pré d'Anet. Ces lots pourront être réunis.
— 3. Un pré à « Bougon », de 50 a.
Naninne : 4. Un pré, dit « Collard du
quartier », de 1 hect. 61 a. 50 c.
5. Un terrain, au « Pré Courty », de
2 hect. 38 a. 65 c.
Jouissance prochaine. — Renseigne-
ments en l'étude. 6802

BEEZ-SUR-MEUSE
Lundi 19 août, à 11 h., en l'étude du
notaire Hamoir, vente définitive d'une
belle villa avec terres, jardin bien arboré,
côté de mur, surp. 15 a. Séjour tran-
quille, belle vue, 2 min. gare, 10 min.
ég. et poste. Prix offert : 12,000 fr. —
Renseignements et permis de visite en
l'étude. 6863

JEMEPPE SUR SAMBRE
Mardi 20 août 1918, à 2 h., au cercle
catholique, à Jemeppe, M. Charles Gos-
siaux fera vendre publiquement en une
seule séance : 1. Une belle propriété
comprenant maison de commerce ou de
rentier, dépendances, jardin et terrain de
41 a. 20 c., joignant la rue du Grand-Bois,
Begu, G. deffroid, Médot et de Beaufort;
2. Une terre « à la Sarte » de 90 ares 75
c., joignant un chemin, Schieher, de Beauf-
fort, Dufayet, Butaride et Vve Massart,
occupée par M. Deprez. — Renseignements
en l'étude du notaire Hamoir. 6864

NANINNE
Jeu 22 août, à 2 h., au café Biel,
à Naninne, Mme Vve Kinet-Oger fera ven-
dre publiquement : Une belle maison avec
jardin, prés et verger, sise à Naninne,
« Flawnées », de 7 a. 87 c.
Jouissance 1^{er} mars 1919. 6865

VENTES DE GRÉ À GRÉ
1. St-Denis-Bovesse : Belle maison de
commerce, avec jardin de 11 a. 70 c., au
« Noly ». — 2. Namur : 2 maisons, rue
Pied-du-Château, la 1^{re} n° 5 et 7 et la 2^e
n° 14 et 16. — S'adresser en l'étude du
dit notaire Hamoir. 6866

Etudes des notaires HAMOIR
et LOGÉ, à Namur.

Pour cause de partage
VENTE DÉFINITIVE
de Beaux Immeubles

à Namur, Saint-Servais, Vedrin et Leuze
Lundi 19 août, à 2 h., par le ministère
des notaires Hamoir et Logé, en l'étude du
premier, rue St-Aubain, 1, les enfants
de feu M. François Derenne-Deldime feront
vendre définitivement les immeubles sui-
vants, savoir :

a) Ville de Namur : I. Une belle maison
de maître avec grands et petits magasins,
bureaux, écuries, remise et cour, rue Pepin,
n° 7 et 9, contenant 9 a. 45 c.; II. Une
maison de rentier ou d'employé, avec cour,
rue Pepin, n° 11, cont. 74 c.; III. Une
maison de rentier avec cour, rue Pepin,
n° 13, cont. 1 a. 40 c., la masse haussée
122,000 francs; IV. Une maison de
rentier ou d'employé, avec cour et jardi-
net, rue Blondeau, n° 12, cont. 1 a. 65 c.;
V. Une maison de commerce avec entrée
particulière, formant le coin de la rue des
Bouchers, n° 15, et du marché au Foin,
n° 18, cont. 46 c.; VI. Une propriété indus-
trielle et d'avenir, appelée communément
« Le Casino », au faubourg St-Nicolas, à
la rue de Balart, n° 38 à 44, comprenant
vastes bâtiments, cour, jardin et pelouse,
contenant 60 ares 30 centiares, haussée
40,000 francs; VII. 4 maisons de rentier
ou d'employés, avec chacune cour et jardi-
net, rue des Ecoles, à La Plante, n° 31,
33, 35 et 37, cont. totale 10 a.; VIII. Un
jardin de 4 a. 50 c. derrière les maisons
Louis Matholet, baron de Cartier et J.
Warrant, r. des Ecoles, la Plante; IX. Une
maison avec dépend. et jardin, faubourg
St-Nicolas, rue de Balart, n° 56, cont. 5 a.;
X. Une magnifique propriété d'agrément,
à Bomel, entrée par la rue de Bomel, n° 61,
et par la ruelle Nanon, appelée « Le Fort »,
comprenant : maison, serres, jardin, pe-
louses, bosquet, contenant 80 ares; haussée
32,000 francs; XI. Une maison
avec cour, fournil, remise, écurie, autres
dépendances et jardin, située à Bomel, à
la ruelle Nanon, n° 34, cont. 25 ares; XII.
Deux maisons avec cours, dépendances,
jardins et une bande de terrain, situées à
Bomel, à la ruelle Nanon, n° 54 et 62,
cont. 17 a. 85 c.; XIII. Une maison à usage

de café, formant le coin de la rue de Be-
mel, n° 35, et de la ruelle Nanon, n° 2,
cont. 95 c.; XIV. Un grand jardin à front
de la route de Bomel à Vedrin, contenant
52 ares 80 centiares, haussée 4,000 fr. XV.
Jardin, rue de la Pépinière, de 4 a. 65 c.

b) Commune de St-Servais : XVI. Une
très belle propriété maraîchère, du plus
grand avenir, située à Bomel, longeant la
ruelle Nanon, n° 60, comprenant : maison
avec cour, grange, écuries et autres dé-
pendances, pavillon et terrain maraîcher,
avec espaliers, cont. 2 hect. 49 a. 70 c.;
XVII. Une propriété maraîchère, située à
Bomel, ruelle Nanon, n° 3, cont. 1 h. 50 a.

c) Namur, St-Servais et Vedrin : XVIII.
Une propriété maraîchère, située à Bomel,
à la rue de Bomel, n° 153, de 1 h. 50 a.,
haussée 14,000 francs.

d) Commune de Leuze : XV. Un terrain
à la route de Louvain à Namur, lieu dit
« Crochu », cont. 29 a. 60 cent. — Facili-
tés de paiement. — Frais, 10 p. c. —
Plans, conditions et et catalogues en
l'étude des dits notaires. 6799

Etude de M^e LOGÉ, notaire,
rue Pepin, 18, Namur.

NAMUR et SAINT-SERVAIS
Mardi 20 août 1918, à 10 h., en l'étude
de M^e Logé, notaire, à Namur, rue Pepin,
18, la famille Deglume-Dassy, fera vendre
définitivement :

1. Une maison avec dépendances, à Na-
mur, boulevard du Nord, 22, occupée ad-
avant par M. Deglume-Dassy; valeur
locative 2,000 francs. — 2. Une belle mai-
son de commerce avec grande vitrine,
dépendances, garage, grand atelier de
menuisier et jardin, route de Gembloux,
97 99, à Saint-Servais. — 3. Emplacement
à bâtir, rue Marie-Henriette, à Namur,
297 m². Prompte jouissance. 6800

LA PLANTE NAMUR

Mardi 20 août 1918, à 2 h., en l'étude de
M^e Logé, notaire à Namur, rue
Pepin, 18, vente publique :
Belle propriété à La Plante, 44 ares,
chaussée de Dinant, joignant les héritiers
Dassy, M. le baron Falon et le halage, et
comportant :

a) 8 maisons, chaussée de Dinant, ter-
rain maraîcher de 40 ares et serre de 300
m². Libre le 15 février 1919, excepté la
maison occupée par Mme Daman-Mahot.
b) 3 maisons ouvrières au chemin de ha-
lage, libres de bail un mois après la vente.
En masse ou par lots.
Grandes facilités de paiement 6867

JAMBES

Mardi 20 août 1918, à 2 h. 30, en l'étude
de M^e Logé, M. Jeuniaux-Lamury vendra
en une seule séance une vaste propriété,
1 hect. 41 a. (maison, jardin maraîcher,
terre, bois et emplacements) 200 m² façade
rue des Verreries, à Jambes, joignant MM.
de Thomez de Bossière, Capelle et le che-
min de Geronart. Grandes facilités de
paiement. Libre de bail le 1^{er} janv. 1919.
6868

LA PLANTE NAMUR

Jeu 22 août 1918, à 2 h. 30, en l'étude
de M^e Logé, vente en une seule séance :
deux belles villas, à La Plante, chaussée
de Dinant, 46 48, — villas « Nel » et
« Elisabeth » — vue magnifique sur la
Meuse. Jouissance immédiate de la villa
« Elisabeth ». Grandes facilités de paie-
ment. 6869

NAMUR

Mardi 27 août 1918, à 11 h., en l'étude
de M^e Logé, notaire à Namur, vente dé-
finitive en une seule séance, d'une grande
maison de commerce, 3 étages, rue Rogier,
3-5, en face la rue de Fer, occupée par M.
Heymen. Jouiss. immédiate. 6870

Etude de M^e BRUYER, notaire à Gembloux

GEMBOUX

Lundi 12 août 1918, à 11 h. matin, à
l'hôtel Slama, à Gembloux, location pu-
blique pour 9 ans d'une terre de 12 hect.
58 ares, à Gembloux, Campagne d'Enée,
joignant route Wavre à Tirlemont.
En masse ou par lots. 6719 3

SAUVENIÈRE

Lundi 12 août 1918, à 2 h., au café Eu-
gène Cravillon, à Sauvenière, reg. enfants
Cravillon-Balza, le dit notaire vendra pu-
bliquement :

1. Bonne maison de cultivateur, au Ti-
chon, à Sauvenière, contenant 48 a. 84 c.
— Jouissance 1^{er} mars 1919.
2. Terre à Sauvenière, Campagne Pier-
reux, de 27 ares, à chemin. — Jouissance
15 septembre 1919. 6720 3

EMINES & DAUSSOULX

Mardi 13 août 1918, à 2 h., à l'hôtel
Didi, près station St-Denis, le dit notaire
vendra en une séance, 14 hect 73 ares
bonnes terres, sur Emines et Daussoulx,
savoir :

1. Terre « Campagne fend de Vaux », de
7 hect. 29 a. 80 c., joignant chemin Daus-
soulx à Villers-lez-Neest et Emines. —
Jouis. en 1918 et 1919.
2. Terre « Campagne Négigotte », sur
Daussoulx, de 7 h. 43 a. 30 c., rattachée à
chemin. — Jouis. en 1918.

Plan de lotissement et renseignements,
en l'étude de M^e Bruyer. 6721 3

Mercredi 14 août 1918, à 2 h., en l'étude
à Gembloux, location publique de 3 hect.
25 a. de terres et prairie à Meux, lieu dit
« Barotia », pour 9 ans à partir de 1918.
6818 2

Lundi 26 août 1918, à 2 h., en l'hôtel
Slama, à Gembloux-Station, vente publique
de la « Métairie à l'Agasse », comprenant
maison et bâtiment agricole, pré et terre
de 3 h. 75 a. 60 a., sur Gembloux et En-
naye.

Jouissance 15 septembre 1919. 6852 2

PAPIERS en feuilles et rouleaux,
sachets, cornets,
Bureau de Publicité, 21, boulevard d'Herbette, Namur

Etude de M^e de FRANQUEN, notaire,
à Jambes.

Terres et Prairie, à Mailien

Lundi 19 août 1918, à 2 h., au café Aug.
Fosseprez, à Mailien, le notaire de Fran-
quen vendra publiquement, en une seule
séance, à la requête des propriétaires, les
biens suivants, sis à Mailien :

1. Terre « à la chapelle » contenant 75
ares 70 centiares.
2. Terre « aux roches » de 1 hectare 5
ares 50 centiares.

Ces deux terres joignant le chemin de
Dinant, MM. Lambotte, Verlaque et Orban.
3. Prairie lieu dit « Rassin », de 20 ares
10 centiares, joignant 2 chemins, MM. Ruse
et Lambotte. 6774 3

Maison de commerce et de rapport

à Salzinnes

Mardi 20 août 1918, à 10 h., en l'étude
du dit notaire de Franquen, adjudication
définitive et sans remise sur la mise à
prix de 42,500, d'une grande maison de
commerce et de rapport sise place Wiertz,
à Salzinnes (Namur), joignant la dite place
et l'avenue. Située au coin de deux rues
très fréquentées cette maison convient
pour toute espèce de commerce. Raveu
sneuel : 3 000 frs. 6775 3

BE LE PROPRIÉTÉ

près de la gare de St-Denis-Bovesse

Mardi 20 août 1918, à 2 h. 1/2, au café
tenu par M. Nestor Ripet (cité Didi) à
Isanc, M^e Ledain, notaire, substituant M^e
de Franquen, notaire à Jambes, vendra
publiquement en une séance, à la requête
de la propriétaire :

Une belle propriété comprenant maison
en deux demeures, avec grange, écurie,
autres dépendances et jardin de 15 ares
90 cent., en un ensemble sis à St-Denis-
Bovesse, près de la gare, joignant la
chaussée, MM. Stévenart et Lemaire, oc-
cupé par M. Deffense.

Cette propriété peut être rattachée à la
gare et convient tant à un commerçant ou
industriel qu'à un cultivateur. — Grandes
facilités de paiement. 6776 3

Capitiaux à placer sur
hypothèques.

S'adr. en l'étude du notaire de Franquen. 6780

Etude de M^e Albert SIDERIUS, notaire,
à Ciney

Vente publique d'une maison avec
jardin à Porcheresse

Mercredi 28 août 1917, à 2 h., chez
Dobois Hody, vente d'une bonne maison
avec jardin, en lieu dit « Maloue », de la
contenance d'environ 3 ares, sur Porche-
resse, Requête de Mlle Marie Droussin, de
Bruxelles. 6879

Vente publique, à Ciney, d'immeubles

sis sur Somme-Leuze
Jeu 29 août 1918, au prétoire de la
justice de paix, à Ciney, à 10 h., requête
de M. Mossiat, de Marche, vente publique
de deux parcelles de terres sises sur
Somme-Leuze, de la contenance totale
d'environ 1 hect. 6880

Vente publique, à Ciney, d'immeubles

sis sur Achet
Jeu 29 août 1918, à 10 h., au prétoire
de la justice de paix, à Ciney, la famille
Bonny vendra définitivement une maison
avec jardin, située sur Achet, de la con-
tenance de 3 ares 30 centiares. 6881

A vendre belle maison de commerce

avec jardin, écurie, remise, avantageuse-
ment située au centre de Ciney. 6882

A vendre propriété rurale

comprenant beaux bâtiments d'habitation
et d'exploitation, avec 1 hect. 25 ares de
jardin et terre, à proximité de Ciney.
Prompte jouissance. 6883

Etude de M^e MORIMONT, notaire

à Saint-Gérard.

DENÉE

Lundi 12 août 1918, à 2 h., chez Mme
veuve Alphonse Piron, café à Denée, re-
quête des enfants Louis Salmon, vente
d'une maison avec grange, étable et jardin,
de 16 ares 50 cent., au chemin de Dinant.
6901

GRAUX

Mardi 13 août 1918, à 2 h., chez Mlle
Félicie Hubert, café à Graux, requête
Miles Bertha et Marie Penet : 6902

Vente de maison avec jardin de 4 ares.

BIOUL — Vente de 14 hectares de terres

Lundi 26 août 1918, à 1 h., en l'étude,
M^e Morimont vendra : a) Requête de M.
Désiré Haneul et enfants :

1. Aisances, sur la place, de 80 centiares;
2. Terre, au Sahusiat, de 1 hect. 49 ares
44 cent.;
3. Terre Maguinette, de 32 a. 20 c.
4. Terre devant Ronquière, de 2 h. 20 a.
17 cent.
5. Pré Chérémont, de 10 a. 30 c.
6. Terre fond des Quagnoulys, de 5 h.
24 a. 9 c.
7. Terre aux Iles, de 12 a. 40 c.
8. Terre, aux 9 Bonniers, de 1 hect. 71
a. 10 c.
9. Terre, Poiry Marin, de 63 a. 70 c.
10. Terre, Soli, de 16 a.
11. Terre, Chérémont.

b) Requête des enfants Lambert-Marion :
Terre, au Ruan, de 51 a. 50 c.
c) Requête de Mme Veuve Polomé : terre
au chemin de Graux, de 75 ares. 6983

COMMUNE DE HALTINNE

VENTE DE FUTAIE

Le jeudi 22 août 1918, à 3 h. en la
maison communale, le collège d'élevage
de Haltinne exposera en vente publique la
coupe ordinaire de 1918 et 2 coupes sup-
plémentaires n° 5 et 6, contenant 23 lots
de belle futaie. 6871

Pour renseignements, au garde Delfosse.

Etude de M^e A. FRANCESCHINI, notaire
à Fosses.

AISEMONT

Adjudication définitive

de 12 hect. de terrain

Lundi 12 août, à 5 h., au café Gustave
Pirlet, vente définitive, requête de la pro-
priétaire, de 12 hect. de terres et prés d'un
ensemble en lieu dit « Haie des Monts ». A
jugés provisoirement : 41.612 fr. Jouis-
sance réelle au 1^{er} octobre 1918. 6812

FOSSÉS. — Vente de luzerne

Le mardi 13 août, à 2 h., au café J.
Moke, à Fosses, M^e Franceschini vendra,
requête M. François Biot, la belle luzerne
croissant dans une terre, au « Timeusart »,
de 1 1/2 hectare. En portions.
Au comptant. 6871

FOSSÉS-BAMBOIS. — Vente de 2 prés

Le mardi 13 août 1918, à 3 h., au café
J.-B. Crépén, M^e Franceschini vendra :
a) Requête de M. Emile Davio : un pré,
de 25 ares, sur Bambois. — b) Requête
Charles Mouroy : un pré, de 25 ares, sur
Bambois, joignant le précédent. 6872

FOSSÉS (TAILLE L'ÉVÊQUE)

Le mardi 13 août 1918, à 5 h., au café
David Thiroit, à Fosses (Grand Etang), re-
quête M. Lucien Guillaume, vente de 3 h.
de beau tréfle dans une terre dite « Veu-
guelle », à la Taille l'Évêque. En portions.
— Au comptant. 6873

AUVELAIS. — Vente d'une

belle Maison de rentier

Le mercredi 14 août 1918, à 2 h., au café
de M. Florent Genot, à Auvelais, M^e Fran-
ceschini vendra en une séance, requête M.
Fernand Sandron :

Une belle maison de rentier avec grande
remise, dépendances et jardin de 30 ares
environ, sise rue de Falisolle. Eau, élec-
tricité. 6874

TAMINES. — Vente d'un terrain

Le mercredi 14 août, à 4 h. 30, au café
Romain, près de l'hôtel de ville, M^e Fran-
ceschini vendra :

Un très beau terrain, de 17 ares environ,
situé à côté de l'hôtel de ville de Tamin-
es, occupé ci-devant par le cercle horticole,
requête famille Jaumain. 6875

TAMINES. — Vente d'un terrain

Le mercredi 14 août 1918, à 4 h. 30, au
café Romain, à Taminés, M^e Franceschini
vendra, en une séance, requête M. Edmond
Jaumain :

Une terre, en lieu dit « Les Tombes »,
de 29 ares 87 centiares, occupée par Con-
stant Dacut. 6876

Sart-Saint-Laurent

et Sovimont Floreffe

Vente Beaux Immeubles

Le vendredi 16 août 1918, à 3 h., au café
Haudet, à Sovimont, M^e Franceschini
vendra en une seule séance, requête M. J.
Rossomme Boigelet :

Sur Sovimont : 1. Belle maison de
cultivateur avec verger et jardin, de 40 a.
20; 2. 2 maisons avec jardins, de 5 ares; 3.
Trois vergers et terres, d'une contenance
totale de 35 ares. (Détail aux affiches.)

Sur Sart-Saint-Laurent : 2 prés à Bien-
traury, et terre d'Ozette, de 3 hect.

ARSIMONT

Lundi 19 août 1918, au café Victor Ro-
land (Clef d'Or), M^e Franceschini vendra,
en une seule séance, requête Mme veuve
Morsau-Bruyère : Une terre, de 11 ares,
près du cimetière d'Arsimont. 6878

FALISOLLES. — Vente d'un terrain

Le lundi 19 août 1918, à 3 h., en la mai-
son communale, à Falissoles, M^e Frances-
chini vendra, en une seule séance, requête
du bureau de bienfaisance de Falissoles :
une parcelle de terre, en lieu dit « Fanoy »,
de 87 ares 40, sur une mise à prix de
3,602 fr. Occupée par MM. Crasset et Th.
Guyaux. 6879

FOSSÉS (Centre)

Vente définitive d'une maison

Mardi 20 août, à 2 h., en l'hôtel Piefert,
M^e Franceschini vendra définitivement,
requête Mme Vve Arnould et enfants :
Une maison avec jardin, de 5 ares, sise
rue de Bruxelles. Portée à 5,400 fr. 6380

TAMINES

Vente d'une très belle maison de rentier

Le mercredi 21 août 1918, à 3 h., au café
Massera, M^e Franceschini vendra, en une
séance, requête du propriétaire :
Une belle maison de construction ré-
cente, jouissant de tout le confort moderne,
située au centre de la commune, 24, rue du
Collège, à Taminés.
Jouissance prochaine.
Détail aux affiches 6881

Molignée. — Vente définitive

d'une bonne Maison de commerce

Mercredi 21 août 1918, à 4 h. 30, au café
Monfils, M^e Franceschini vendra définitive-
ment, requête M. J. Bierlaire :
Une bonne maison de commerce avec
jardin, de 1 1/2 are, occupée par la firme
Delhaise. — Adjugée provisoirement :
7,800 frs. 6882

Sovimont Floreffe. — Maison

avec jardin

Le mardi 27 août 1918, à 3 h., au café
Houdret, à Sovimont, M^e Franceschini
vendra en une séance, requête M. Jules
Massart-Lefèvre :

Une maison avec dépendances et jardin
de 15 ares, sise à Sovimont. 6883

Jemeppe sur Sambre. — Vente de terres

Mercredi 28 août 1918, à 3 h., au café
de M. Emile Vassart, à Auvelais (Sithre),
M^e Franceschini vendra, requête de M.
Léopold Leclercq Marin : 1. Une terre en
pré et culture en lieu dit : La Sarthe, sur
Jemeppe-sur-S., de 47 ares 20 c., occupée
par MM. Xavier Binon, Charles Pietquin
et Rossomme, joignant au chemin des 2

Peissances; 2. Une terre en lieu dit « Les
Comognes », sur Jemeppe s/S, de 27 ares
15, occupée par M. Emile Evard Jonet.
6884

Etude de M^e TH. BAUT, notaire à Florennes

Le mardi 27 août 1918, à midi, à Mor-
ville, au café tenu par M. Joseph Mottin,

Vente publique d'immeubles